

Le Gazouillis de Limogne en Quercy

N°23-06

ISSN : 1274 - 7815



A Limogne la rentrée, c'était hier.



Lundi 4 septembre 91 élèves ont fait leur rentrée dans notre école maternelle et élémentaire des Grèzes et 85 enfants sont en moyenne inscrits pour l'accueil méridien. L'ensemble des services municipaux, des personnels enseignants et les élus se sont mobilisés pour préparer cette rentrée dans un contexte d'augmentation des effectifs. Conscients que l'éducation est un pilier essentiel de notre société, nous avons renforcé l'équipe d'animation par un nouveau recrutement et mettons tout en œuvre pour offrir aux enfants un environnement propice à leur épanouissement et à leur réussite dans une école que nous voulons inclusive.

- Huit agents municipaux ont assuré dès la rentrée l'accueil dès 7 h 30, la pause méridienne, entre 12 h 15 et 14 h, et l'accueil du soir de 16 h 30 à 18 h 30,
- deux agents assurent la fonction d'ATSEM pour les plus jeunes.
- Les enfants sont accompagnés par les agents de la commune pendant le transport scolaire.
- Un agent anime la bibliothèque scolaire.

Convaincus de l'importance du dialogue entre les parents, les enseignant.es et la municipalité, un espace numérique de travail est mis en place en lien étroit avec l'équipe enseignante.

Le Conseil municipal du 3 août 2023 a reconduit la tarification sociale pour l'ALSH et pour la cantine permettant à près de 30 % des familles de bénéficier du tarif à 1 euro financé par l'Etat. Il a également été délibéré une participation communale aux repas de 20 à 50 centimes pour les familles ayant un quotient familial inférieur à 2000 €. Par soucis d'équité, les familles dont les enfants sont scolarisés à l'école Saint Joseph percevront la même aide. En tout, ce sont 145 enfants qui fréquentent les écoles primaires de la commune soit une augmentation d'une dizaine en un an. Une fois encore, l'attractivité de Limogne en Quercy est vérifiée.



Pas de nouvelle classe malgré les besoins largement exprimés

Nous souhaitons à tous et à toutes, une bonne année scolaire ponctuée de nombreux succès !

Isabelle ESCUDIER adjointe au maire

A noter : le 1^{er} décembre 2023 à 20h30, à la Halle culturelle : conférence de Laurent Chauvaud, chercheur au CNRS sur le thème : « La coquille Saint-Jacques, sentinelle de l'océan ». Il sera accompagné d'Alexandra Hernandez qui collabore avec lui sur un projet d'Art et Science associant acoustique sous-marine et musique. Elle chantera à Limogne...Mais aussi : après la **journée des 1000 mains du 7 octobre**, la **journée des murets aura lieu le 18 novembre 2023**.

Retour sur un été chaud et animé à Limogne en Quercy

Ce nouveau Gazouillis reprend quelques éléments de ce qui a ponctué l'été écoulé. Il vous donne un petit rappel d'évènements passés et fait un point sur l'actualité.

Culture et détente

Une première : la soirée des étoiles a connu un succès considérable. Le 12 août, près de 300 personnes, adultes et enfants, ont pu assister à une belle démonstration animée par Emmanuel Thiers. La découverte du ciel nocturne par beau temps a touché grands et petits.



Emmanuel Thiers met en place son matériel d'observation



Un feu d'artifice exceptionnel comme toujours à Limogne



Et pour le 15 août, la fête

de Limogne en Quercy a réuni des milliers de spectateurs pour son traditionnel feu d'artifice tiré à partir des espaces de proximité du magasin Utile. Merci au propriétaire.

Une tradition : les balades gourmandes de l'APIL ;

Ouvertes à tous, les six mardi d'été, les balades gourmandes ont connu un succès que seule la canicule a pu limiter. Animées par des guides-conférenciers improvisés mais toujours attrayants, leur succès se confirme d'année en année et plus de 400 personnes ont bénéficié de ces moments de culture sur la vie passée ou présente à Limogne, sur le passé de la ville, sur les pays et les paysages, l'architecture, l'agriculture etc. La deuxième partie de la balade, autour d'un pot préparé par nos commerçants, a parfois duré des heures ; des heures qui permettent la rencontre des limognais, des vacanciers entre eux et avec nos commerçants. Merci à tous les intervenants.



Le marché du dimanche attire musiciens et chorales amateurs

Il a connu un succès tel qu'il n'est pas facile de faire une photo avec un peu d'espace



● AMBROISIE : des risques pour la santé

L'ambrosie a fait son apparition sur le territoire de la commune. Cette plante invasive provoque des allergies qui peuvent être très graves pour les personnes sensibles et très coûteuses pour la collectivité. Il n'est pas possible ici de donner tous les détails sur la lutte contre ce fléau. Simplement nous vous donnons des adresses de sites internet où sont présentées les photographies qui permettent de déterminer la plante et les moyens de lutte.

Nous nous contenterons de donner dans le Gazouillis, quelques indications adaptées aux saisons.

Ainsi, en septembre et octobre, la plante est à un moment où elle a terminé sa floraison et porte ses graines. C'est donc un des moments où elle a le plus de chances d'être diffusée sur le territoire. C'est pourquoi, le meilleur conseil sera de la détruire sur place et surtout de ne pas la déplacer. Ainsi, les graines tomberont au sol et au printemps, il sera plus facile d'arracher les plantules qui apparaîtront dans l'espace où elles auront passé l'hiver.



Nous en reparlerons régulièrement.



https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/ambrosia_fra.pdf

<https://ambrosie-risque.info/>

<https://ambrosie-risque.info/outils/videos-et-photos/>

Photographies : Observatoire des ambrosies – FREDON France

Pôle de santé, centre de santé

La date d'ouverture du chantier de terrassement n'est pas connue au moment où sont écrites ces lignes. Dans tous les cas, ce sera fait avant la fin de l'année 2023. Des changements sont intervenus dans le montage économique du projet. La communauté de commune de Lalbenque et Limogne est partie prenante et la commune de Limogne en Quercy recherche d'autres intervenants de santé pour compléter l'offre locale : un médecin, un chirurgien dentiste en particulier seraient les bienvenus.

Nous avons en ce moment des demandes d'informations qui montrent que d'autres activités liées à la personne pourraient arriver dans les mois à venir. C'est une chance pour les habitants de tout l'environnement de notre commune, pôle d'intérêt et d'équilibre du territoire des causses de Limogne.

L'attractivité de Limogne

Pecten maximus un site très visité

Les nombreux marcheurs du GR 65 mais aussi les autres, personnes seules ou groupes qui parcourent le circuit des cabanes s'arrêtent parfois longuement à l'abri Pecten maximus. Cette œuvre d'art est devenue en moins d'un an, un objectif de sortie sur notre territoire, ses murets et ses chemins ombragés. Le 20 septembre, les membres de la commission du Parc Naturel des Causses du Quercy ont pu visiter l'abri refuge. Le 4 octobre ce sont des responsables du tourisme régional qui s'y rendent.

En outre, dès maintenant, nous retenons la soirée du 1^{er} décembre au cours de laquelle l'éminent connaisseur de la coquille Saint Jacques Laurent Chauvaud donnera une conférence, en présence de Sara de Gouy, l'architecte designer qui a conçu l'abri.

Le projet de hameau léger fait son chemin.

Un premier avant projet a été présenté aux élus en charge de ce domaine par le Parc Naturel Régional des Causses du Quercy et l'association Hameaux Légers. Le conseil municipal du 28 septembre a accepté de poursuivre l'étude complète du projet telle qu'elle est lancée. L'étude financière est en cours.

Les personnes intéressées pour une installation sur l'espace créé sont invitées à se faire connaître à la Mairie ou sur le site de <https://hameaux-legers.org/projets/limogne-en-quercy>

Les nouveaux installés pourront être des « anciens » limognais ou des candidats qui attendent pour venir s'installer chez nous. Beaucoup ont déjà du travail sur place ou des projets. Ils auront là une réponse originale à leurs besoins de logement économique.

La vie en collectivité

SECURITE : Ensemble, ayons les bons réflexes.

L'automne arrivant, le moment de débroussailler est le meilleur. Notre appel émis dans le numéro du Gazouillis paru en juin a été entendu et plusieurs propriétaires ont commencé voire entièrement effectué le travail. Bravo à eux. Leur sécurité et celle de leurs voisins est meilleure.

Rappelons que le propriétaire d'un bâtiment est responsable du débroussaillage et doit le réaliser de manière continue sur 50 mètres de profondeur autour de son habitation et de tout bâti y compris piscine situés à moins de 200 mètres des forêts, landes, maquis ou garrigues.

Si cela conduit à dépasser les limites de sa propriété, le propriétaire doit demander à ses voisins l'autorisation d'accéder à leur terrain et d'y effectuer le débroussaillage. En cas de refus des voisins, ces derniers ont alors l'obligation de réaliser à leurs frais ces travaux de débroussaillage, qui relèvent de leur responsabilité (administrative et pénale). Le maire est responsable du contrôle de la mise en œuvre des **obligations légales de débroussaillage** aux abords des constructions et équipements de toute nature.

En zone U du PLU, chaque propriétaire doit débroussailler l'intégralité de sa parcelle plus le cas échéant, les espaces situés à moins de 50 mètres de son habitation si ceux-ci se situent en zone non Urbaine

Pour tout savoir sur les O.L.D. :

<https://www.onf.fr/vivre-la-foret/+1525::foire-aux-questions-faq-les-obligations-legales-de-debroussaillage-old.html>
<https://www.ecologie.gouv.fr/feux-foret-et-vegetation>

Non, aux incivilités



Pour mémoire :
Horaires déchèterie :
lundi - mardi 14h00 - 18h00
mercredi - vendredi 9h00 - 12h00
samedi 14h00 - 17h00

Oui, au civisme

La boîte à livres a été réparée par un bénévole.
Merci



« On dit que... »

des nouvelles à la pelle et à la pioche !

On dit que... il est possible de suivre l'activité économique, sociale, culturelle et touristique sur :

<https://www.intramuros.org/limogneenquercy> mais aussi sur <http://www.mairie-limogne.fr/>

et sur Facebook : <https://www.facebook.com/communedelimogne>

On dit que... les travaux du pôle de santé ont été confiés à l'entreprise Capraro après un appel d'offres qui a donné lieu à peu d'intérêt de la part des entreprises...

On dit que... l'évolution des effectifs scolaires est encourageante pour les deux écoles publique et privée L'augmentation de la fréquentation de l'accueil périscolaire et extrascolaire va de pair...

On dit que... la piscine a fermé le 3 septembre, au grand regret de certains et au vu de la température de ce mois. La saison a été une nouvelle fois exceptionnelle !

On dit que... le marché de l'immobilier bouge sur Limogne. Bienvenue aux nouveaux habitants.

On dit et on rappelle encore que... si vous avez un projet de construction quel qu'il soit : agrandissement, fenêtre de toiture, piscine, clôture, vous devez vous adresser au service de la Mairie avant de commettre une erreur qui conduirait à un refus ou même à l'obligation de démolir.

On dit aussi que... les tarifs des locations des salles a changé. Responsables d'associations, rendez vous sur le site de la commune.

Signé : L'oreille interne

Le Gazouillis de Limogne en Quercy, est aussi sur le site : www.mairie-limogneenquercy.fr . Utilisez le QR code affiché à la mairie et chez vos commerçants pour le lire ou le transférer. Dir. de la publication : Jean Claude Vialette. Rédaction : Isabelle Escudier, M. Ortalo-Magné, Photos M.O-M. et autres 28/09/2023